

LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

Ndong Sima face aux députés toile de fond !

CONFORMÉMENT à l'article 50 de la Charte modifiée de la Transition, le Premier ministre Raymond Ndong Sima a présenté hier aux députés les chantiers de son équipe. Dialogue national, levée des sanctions infligées au Gabon, apurement de la dette, révision du Code de la Communication, investissement dans les secteurs de l'éducation, l'enseignement supérieur et la santé. Le gouvernement compte s'attaquer à de nombreuses préoccupations sociales.

Yannick Franz IGOHO
Libreville/Gabon

EXERCICE très attendu par les observateurs et analystes du landerneau politique, le Premier ministre, Raymond Ndong Sima, a finalement procédé, hier, à la présentation du Plan d'action et de la feuille de route de l'équipe gouvernementale. Deux "bréviaires", selon le chef du gouvernement de la Transition visant à "restaurer la stabilité, la transparence et la responsabilité dans la gestion des affaires publiques". En guise d'introduction, le locataire de la Primature est revenu sur l'accession du Comité pour la transition et la restauration des institutions (CTRI) à la tête du pays ainsi que les objectifs que lui ont assignés les nouvelles autorités. Faisant le point des premières actions entreprises par ses collaborateurs, ce dernier s'est appesanti sur le Dialogue national en gestation. "(...) Ce dernier pourrait alors se tenir au mois d'avril 2024. Il devrait se terminer par la rédaction des actes qui seront confiés à une commission technique composée d'une partie des parlementaires et de spécialistes du droit constitutionnel, laquelle sera chargée de rédiger un projet de Constitution attendue entre la mi-août et la mi-octobre 2024", indique-t-il. Avant d'ajouter : "Dans l'intervalle, le ministère de l'Intérieur s'emploiera à délivrer les nouvelles Cartes d'identité nationale qui permettront de procéder à une révision de la liste électorale avant le référendum". Après la

réécriture de la Constitution, la révision du Code électoral va constituer le deuxième grand chantier politique de l'équipe gouvernementale.

Revenant sur les sanctions contre le pays, suite à la prise de pouvoir par le CTRI, il estime que le chronogramme de la Transition et l'apurement d'une partie des arriérés vont faciliter le retour à la normale. "(...) Le Gabon avait accumulé d'importants arriérés de paiements vis-à-vis de différentes institutions financières multilatérales comme bilatérales. L'apurement d'une partie de ces arriérés a permis de faire lever les mesures de suspension de décaissement qui avaient été prises ici et là en conséquence", pense-t-il.

Au sujet des griefs formulés à l'endroit de la justice, il espère que les conclusions du récent

En guise d'introduction, l'actuel locataire de la Primature est revenu sur l'accession du Comité pour la transition et la restauration des institutions (CTRI) à la tête du pays ainsi que les objectifs que lui ont assignés les nouvelles autorités.

Photo: Sylvain MAGANGA



Raymond Ndong Sima présentant son Plan d'action et sa feuille de route aux députés.

symposium "contribueront à un renouveau des habitudes et des pratiques". Les préoccupations sociales notamment celles inhérentes à la formation n'ont pas été occultées. "Le système éducatif nécessite de fortes réformes et une accélération de la mise en œuvre des chantiers en cours dans l'Éducation nationale, la Formation professionnelle et l'Enseignement supérieur", a-t-il lancé. D'ailleurs, il projette d'augmenter les capacités d'accueil via des "programmes de remise à niveau, d'extension, d'achèvements, de réhabilitation, de transformation des infrastructures" qui se poursuivront avec les bailleurs de fonds. Concrètement, la construction de l'Université

d'Akanda et du Centre universitaire de Port-Gentil fait partie des priorités de l'Enseignement supérieur.

À propos des médias, la "Révision du Code de la Communication, la liquidation définitive du dossier d'Africa n° 1, la réflexion et l'équipement des stations de radio provinciales..." vont faire l'objet d'une attention particulière.

À la suite de son exposé, les députés ont sollicité des éclairages sur certaines zones d'ombre observées (lire ci-contre), auxquelles il a tenté d'apporter des réponses, tout en faisant montre de réalisme, mieux de pragmatisme.



Photo: Sylvain MAGANGA